

LA RETRAITE EN FRANCE

Répartition, solidarité des générations et des professions

● RETRAITE COMPLÉMENTAIRE
agirc-arrco



	Retraite de base	Retraite complémentaire
Salariés de l'industrie, du commerce et des services ¹	Régime général de la Sécurité sociale géré par l'Assurance retraite : Cnav, 15 Carsat, 4 CGSS (Martinique, Guadeloupe, Guyane, La Réunion) et la caisse de Sécurité sociale de Mayotte	+ Agirc-Arrco géré par la fédération Agirc-Arrco et 12 caisses de retraite
Salariés non titulaires du secteur public et parapublic		+ Ircantec
Personnel navigant de l'aéronautique civile		+ CRPNPAC
Artistes-auteurs professionnels		+ Ircec
Artisans, commerçants, industriels et libéraux non réglementés		+ Régime complémentaire des indépendants
Mineurs	CANSSM	+ Agirc-Arrco
Salariés de l'agriculture	Mutualité sociale agricole gérée par la CCMSA et 35 caisses départementales ou pluri-départementales	+ Agirc-Arrco
Exploitants agricoles		+ MSA
Fonctionnaires civils et militaires	Service des retraites de l'État	+ RAFFP
Agents de la fonction publique territoriale et hospitalière	CNRACL	+ RAFFP
Professions libérales	CNAVPL 10 sections professionnelles : Cavom (officiers ministériels), Carmf (médecins), CARCDSF (chirurgiens-dentistes et sages-femmes), CAVP (pharmaciens), Carpimko (auxiliaires médicaux), CARPV (vétérinaires), Cavamac (assureurs), Cavec (experts-comptables), Cipav (architectes et autres professions libérales), CPRN (notaires)	
	CNBF (avocats)	
Ministres des cultes	Cavimac	+ Agirc-Arrco ²
Marins salariés et exploitants	Enim	
Salariés des autres secteurs (public, parapublic et divers)	Régimes spéciaux FSPOEIE (ouvriers de l'État), CRPCEN ³ (clerks, employés de notaires), Cnieg ³ (industries électriques et gazières), CRP RATP ³ (transports en Île-de-France), Banque de France ³ , CPR ⁴ (personnel ferroviaire/SNCF), Comédie-Française, Opéra de Paris, Port autonome de Strasbourg...	

1. Y compris les agents RATP, IEG, Banque de France ainsi que les clerks et employés de notaires recrutés depuis le 1^{er} septembre 2023 et les agents SNCF depuis 2020.

2. Les congrégations religieuses relèvent uniquement de la Cavimac.

3. Agents recrutés jusqu'au 31 août 2023.

4. Agents recrutés jusqu'au 31 décembre 2019.

■ Retraite de base
■ Retraite complémentaire
■ Retraite de base + complémentaire

LES RÉGIMES DE RETRAITE EN FRANCE

	Cotisants	Retraités (bénéficiaires de pensions de réversion compris)
Agirc-Arrco (Retraite complémentaire des salariés du secteur privé y compris de l'agriculture)	19 776 000	15 086 000
Assurance retraite / Cnav (Caisse nationale d'assurance vieillesse - Retraite de base des salariés du secteur privé, des travailleurs indépendants, des contractuels de droit public et des artistes-auteurs)	22 603 000 *	15 049 000
Banque de France	7 500	18 000
CANSSM (Caisse autonome nationale de la Sécurité sociale dans les mines)	900	200 000
Cavimac (Caisse d'assurance vieillesse, invalidité et maladie des cultes)	17 000	36 000
CNAVPL (Caisse nationale d'assurance vieillesse des professions libérales) - Base	681 500	457 500
CNAVPL (Professions libérales) - Complémentaire	685 000	438 000
CNAVPL (Professions libérales) - Supplémentaire	414 500	214 000
CNBF (Caisse nationale des barreaux français) - Base	75 000	19 000
CNBF (Caisse nationale des barreaux français) - Complémentaire	75 000	23 000
Cnieg (Caisse nationale des industries électriques et gazières)	135 500	179 500
CNRACL (Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales)	2 188 000	1 276 500
CPR (Caisse de retraite et de prévoyance du personnel ferroviaire / SNCF)	117 000	238 000
CRP RATP (Caisse de retraites du personnel de la RATP)	41 000	52 000
CRPCEN (Caisse de retraite et de prévoyance des clercs et employés de notaires)	66 000	81 000
CRPNPAC (Caisse de retraite du personnel navigant de l'aviation civile)	34 000	24 000
Enim (Établissement national des invalides de la marine)	29 000	111 000
FSPOEIE (Fonds spécial des pensions des ouvriers des établissements industriels de l'État)	19 000	94 500
Ircantec (Institution de retraite complémentaire des agents non titulaires de l'État et des collectivités)	3 036 000	2 402 000
Ircec (Caisse nationale de retraite complémentaire des artistes-auteurs)	71 000 **	24 500 **
MSA - Exploitants agricoles (Mutualité sociale agricole)	438 500	1 213 500
MSA - Salariés agricoles (Mutualité sociale agricole)	738 000	2 288 000
MSA - Régime complémentaire des exploitants agricoles (RCO)	438 000	654 500
RAFP (Retraite additionnelle de la fonction publique)	4 500 000	nc
Régime complémentaire des indépendants (Assurance retraite/Cnav)	2 257 000	1 434 500
Service des retraites de l'État	1 977 000	2 244 000
Autres régimes spéciaux (Opéra de Paris, Comédie-Française, bénéficiaires du Saspa...)	22 000	74 500

Source : Direction de la Sécurité sociale - Rapport à la Commission des comptes de la Sécurité sociale de septembre 2023 (tome 2), chiffres au 31 décembre 2022.

* Donnée au 1^{er} juillet 2021, issue de l'*Abrégé statistique du régime général / Assurance retraite* (édition 2023).

** Donnée issue du rapport d'activité de l'Ircec 2023.

NB : Les régimes des élus et des parlementaires seront mentionnés dans une version ultérieure.

Retraite de base
Retraite complémentaire
Retraite de base + complémentaire

